

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

AVIS DE CONVOCATION

Date : Jeudi 25 avril 2019

Heure : 13 h

Lieu : A-M050 (Pavillon Hubert-Aquin, UQAM)

Après la réunion, vous êtes conviés à un « 5 à 7 » au lieu social du Syndicat au A-R542

Proposition d'ordre du jour

- 1. Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée**
- 2. Appel des membres de l'équipe syndicale**
- 3. Adoption de l'ordre du jour et du minutage**
- 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2018.**
- 5. Mot d'accueil du Comité exécutif**
- 6. Élections :**
 - Élection de l'équipe syndicale
 - Présidence (poursuite du mandat, un an)
 - Vice-présidence à la convention collective (mandat de deux ans)
 - Vice-présidence aux relations intersyndicales (mandat de deux ans)
 - Secrétariat général (mandat de deux ans)
 - Trésorerie (mandat de deux ans)
 - Comité mobilisation-intégration
 - Deux conseillères, conseillers (mandat de deux ans)
 - Comité des agentes et agents de relations de travail
 - Une agente, un agent (mandat de deux ans)
 - Comité de surveillance des finances
 - Un membre (mandat de deux ans)
 - Comité qui prépare la négociation de la convention collective (sept (7) postes à pourvoir, soit un (1) par faculté incluant l'École des sciences de la gestion)
 - École des sciences de la gestion (une personne)
 - Faculté de communication (une personne)
 - Faculté de science politique et de droit (une personne)
 - Faculté des arts (une personne)
 - Faculté des sciences (une personne)
 - Faculté des sciences de l'éducation (une personne)
 - Faculté des sciences humaines (une personne)

- Autres comités
 - Comité de perfectionnement et de mise à jour des connaissances
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité de vérification du double emploi
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
Une, un substitut (mandat de deux ans)
 - Comité conseil pour le développement international
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement (CIME)
Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
Une, un substitut (mandat de deux ans)
 - Comité institutionnel sur les infractions de nature académique (mandat de trois ans)
Une représentante, un représentant – **Éligibilité** : *La représentante, le représentant doit posséder une expérience d'enseignement d'au moins deux ans dans le domaine des études de premier cycle ou de deuxième cycle et avoir été membre d'un comité de discipline au sein d'une faculté.*
 - Comité des programmes de formation à l'enseignement (CPFE) (mandat de trois ans)
Une représentante, un représentant qui doit provenir de la Faculté des sciences de l'éducation ou de l'un de ses départements.

7. Trésorerie

- Rapport de l'auditeur indépendant et états financiers 2018
- Résultats réels comparés au budget 2018
- Rapport du Comité de surveillance des finances
- Proposition d'affectation
- Nomination de l'auditeur indépendant pour 2019 – 2020 – 2021

10. Divers

11. Levée de l'assemblée

-
- Frais de garderie remboursés selon la politique en vigueur au SPPEUQAM
 - Un lunch sera servi dès 12 h 45

NOTE :

La politique électorale, la fiche de candidature et les mandats sont disponibles au secrétariat du Syndicat, local A-R540, et sur le site internet du SPPEUQAM : <http://www.sccuq.uqam.ca/>

Il vous faut remplir la fiche de candidature, l'envoyer par courriel (sccuq@uqam.ca) et/ou la déposer au Syndicat au plus tard le **lundi 22 avril 2019 à 13 h**

Toute personne élue à un poste libéré du Syndicat doit s'engager par écrit à respecter la politique de libérations (Extrait de la proposition votée lors du Conseil syndical du 22 avril 2001).